

Comment réformer la fiscalité des sportifs rémunérés ?

Omnisports Des dirigeants sportifs ont été entendus à ce sujet à la Chambre. Ils ont navigué entre craintes et propositions.

Journée intéressante, mardi, en commission Finances et Budget de la Chambre. Le professeur en droit fiscal Michel Maus (VUB) et l'expert UEFA en truage de matchs Karl Dhont y ont présenté des propositions d'adaptation du régime social et fiscal des sportifs rémunérés et leurs employeurs.

Régime jusqu'ici très avantageux et que des parlementaires veulent réformer à la suite de l'éclatement du "footbelgate". "Nous avons rencontré les cabinets, le secteur du sport, les journalistes. Et nous nous sommes remis au boulot", explique le duo, qui suggère que l'on maintienne des régimes avantageux au sport de haut niveau, de quoi donner aux clubs la possibilité d'investir. En contrepartie, une "contribution de solidarité" serait prélevée sur des revenus supplémentaires occasionnels (droits télé, revenus de transferts, primes de compétitions européennes). L'argent issu de cette "contribution" pourrait être redistribué vers les sports moins en vue ou moins financés.

"Nous sommes en faveur de mesures de transition progressives."

Jos Smets

Le directeur général de la RLVB est, tout comme le président de la fédération flamande de basket et le CEO de la Pro League de football, d'accord pour une réforme. Mais pas trop rapide, ni trop forte.

Les velléités de suppression d'un régime fiscal avantageux pour les sportifs rémunérés professionnels et les clubs, régime qui coûterait à l'État 150 millions d'euros par an, ont aussi été commentées par Marc Verlinden, le président de la fédération flamande de basket et Jos Smets, le directeur général de la Royale ligue vélocipédique belge (RLVB).

Mesures de transition

Ils ont reconnu que ce régime semblait difficile mais se sont inquiétés d'éventuelles adaptations trop rapides du système. "Nous sommes en faveur de mesures de transition progressives", a résumé M. Smets.

Selon lui, le coût supplémentaire d'une suppression du régime fiscal actuel pour les équipes cyclistes belges se compterait en millions, en cotisations ONSS et précomptes professionnels. Il y aurait moins de contrats pour les coureurs, on assisterait à des coupes dans l'encadrement et le salaire des sportifs et certains émigreraient. Un discours similaire a été tenu par le président de la fédération flamande de basket.

De son côté, Pierre François, CEO de la Pro League de football, a indiqué que les clubs étaient prêts à accepter que l'on touche au plafond des cotisations de sécurité sociale mais préféreraient que l'on maintienne la dispense partielle de précompte professionnel. "Ne tuons pas le sport de haut niveau belge", a-t-il plaidé.

Le 12 mars auront lieu des négociations dans le cadre de la commission paritaire des sports. L'espoir est que les fédérations ressortent de cette réunion avec une proposition unique à défendre face au politique.

J.-C.M.